

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 17 avril 2023**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE237231008**

**Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux d'égout (reconstruction et réhabilitation), de conduite d'eau et de voirie dans les rues De Castelnau Est, Garnier et Chambord dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 3 432 375,14 \$ (contrat : 2 899 000,00 \$ + contingences : 348 076,94 \$ + incidences : 185 298,21 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 464710 - 2 soumissionnaires**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE237231008

*Accorder un contrat à Insituform Technologies Limited, pour des travaux d'égout (reconstruction et réhabilitation), de conduite d'eau et de voirie dans les rues De Castelnau Est, Garnier et Chambord dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Dépense totale de 3 432 375,14 \$ (contrat: 2 899 000,00 \$ + contingences : 348 076,94 \$ + incidences : 185 298,21 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 464710 - 2 soumissionnaires*

À sa séance du 29 mars 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.*

Le 5 avril 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont présenté ce contrat pour des travaux de reconstruction et de réhabilitation d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension. Ils ont expliqué que le remplacement des conduites sous la rue De Castelnau, à l'intersection de la rue De Lanaudière a été identifié comme prioritaire et que l'arrondissement profitera de ces travaux pour procéder à la reconstruction des trottoirs ainsi qu'à l'ajout de saillies et de fosses de plantation. La Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines a souligné avoir été mandatée pour préparer les documents d'appel d'offres et réaliser les travaux.

Après avoir présenté le plan de localisation des travaux, les invités ont passé en revue les étapes de l'appel d'offres, publié du 23 janvier au 16 février 2023. Sur les sept preneurs de cahiers des charges, deux ont déposé une soumission, dont *Insituform Technologies Limited*. L'analyse des soumissions montre un écart de 21,1 % entre l'adjudicataire et le deuxième soumissionnaire. La moitié de cet écart se situe dans la réhabilitation des égouts et l'écart résiduel est réparti à travers les autres articles du bordereau.

L'écart entre le prix soumis par l'adjudicataire et l'estimation des professionnels internes étant de 3,9 % et la soumission présentée par *Insituform technologies Limited* étant conforme, les responsables ont recommandé d'aller de l'avant avec l'octroi de ce contrat.

Les explications ayant été bien éclairantes, la Commission remercie les ressources de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier pour leur présentation.

### **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMCE237231008 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**